



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 31 Mars 2026

Délibération N° 27.299.26/24

**Objet : Élection des représentants du Conseil Municipal
au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**

L'an deux mille vingt-six, le 31 Mars à 18 h 35, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2026

Nombre de conseillers Municipaux

En exercice : 27

Présents : 25

Absent représenté : 2

Absent Non représenté : 0

Votants : 27

Etaient présents :

Didier CRETOT, Marc ALBERT, Manuel CRETOT, Pascal DOAT, Graziella FLEUTER, Mathilde GLARAN, Géraldine HAAS, Séverine HEDDE, Christine HELLARD, Clément HELLARD, Maxime HUMBERT, Jean Pascal LECOQ, Pascal LEVEAU, Xavier LORDET, Corinne LUCAS, Véronique MITATRE, Claire MOURAUD, Nicolas PALOC, David PERREAU, Brigitte RAMETTE, Brigitte RICAUX, Géraldine VALOUR, Lucie VEDIE, Patrik WATEL, Jean Luc TANQUEREL

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Sonia LEMASSON BAUMANN à Mme Brigitte RAMETTE

Mr Yann LEMASSON à Mr Marc ALBERT

Absents :

A été élu secrétaire de séance : Mr David PERREAU

Vu les articles R 123-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles,

Vu la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Considérant que la moitié des membres du Conseil d'Administration du CCAS sont élus par le Conseil Municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Vu la décision du Conseil Municipal de fixer le nombre de membres élus à 4

Vu la liste unique déposée,

Conseillers municipaux
Corinne LUCAS
Brigitte RICAUX
Patrik WATEL
Véronique MITATRE
Claire MOURAUD
Géraldine HAAS

Le Conseil Municipal procède au vote :

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
À déduire (bulletins blancs) : 0
Nombre de suffrages exprimés : 27

Ont été proclamés membres du Conseil d'Administration du CCAS :

Corinne LUCAS
Brigitte RICAUX
Patrik WATEL
Véronique MITATRE

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 027-212702997-20260331-272992624-DE



Ont été proclamés membres en supplément du Conseil d'Administration du CCAS en cas de besoin de remplacement au cours du mandat :

Claire MOURAUD

Géraldine HAAS

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

